

Décision

Générale

colonial

Décision n° 57-402-1930 Promotions

n° 57-402-1930

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

9 mai 1930

Numéro JO

n° 402 du 31/05/1930

Date du numéro

31 mai 1930

TEXTE INTÉGRAL

M. Parès, contrôleur des P T. T cadre local, est autorisé à prolonger son séjour à la colonie jusqu'au 31 octobre 1931.